



# LA CHARTE JUNIORS



## A LIRE (ET A SIGNER) EN COMPAGNIE DE VOTRE ENFANT

En étant membre de l'Académie Juniors, je m'engage à :

- **NE PAS ME MOQUER, RAILLER, BRIMER, HARCELER QUICONQUE,**
- **DIRE BONJOUR AUX GENS QUE JE CROISE AU CLUB,**
- **NE JAMAIS METTRE QUICONQUE EN DANGER ,**
- **RESPECTER LES CONSIGNES DES COACHS,**
- **RETIRER MA CASQUETTE/VISIÈRE/BONNET DANS LES BATIMENTS,**
- **NE PAS UTILISER D'ÉCRANS DURANT LES ENTRAÎNEMENTS,**
- **NE JAMAIS PORTER ATTEINTE A L'IMAGE DU CLUB PAR MES COMPORTEMENTS,**
- **NE JAMAIS TRICHER SUR SES SCORES OU ENVERS LES RÈGLES DU JEU,**
- **RESPECTER LES VALEURS DU SPORT ENSEIGNÉES A L'ACADEMIE.**

En cas de non respect d'un ou plusieurs de ces points, les coachs sont habilités à prendre des mesures visant à défendre ces valeurs :

- Les deux premières fois : Avertissement verbal à l'enfant ;
- récidive : avertissement verbal aux parents ;
- récidive : suspension d'une séance d'entraînement (annonce verbale aux parents);
- récidive : exclusion de l'Académie Juniors stipulée par écrit.

Selon la gravité des manquements, les coachs pourront sauter des étapes de sanctions, notamment pour des manques de respect aux personnes, à la sécurité ou aux lieux.

Signature du représentant légal :

SIGNATURE DE L'ENFANT :